

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1826

10 août 2011

SOMMAIRE

ARKAS Selection	87615	Kidzania Investments	87644
Gedial S.A.	87648	Kulczyk Oil & Gas Holding S. à r.l.	87614
GS Car Rental Lux S.à r.l.	87602	Kulczyk Silverstein Properties S.à r.l.	87614
GSN Consulting S.A.	87602	Kymar S.A.	87645
HIPEP VI-Holdings I S.à r.l.	87632	Leudelange S.A.	87615
Holding N.Arend & C.Fischbach S.A., SPF	87646	Lionsgate Properties S.à r.l.	87614
Holding N. Arend S.à r.l., SPF	87645	Logistic Investment Holding S. à r.l.	87615
Hoparel S.A.	87646	Lux-World Fund	87615
Hoparfin S.A.	87611	Maxifin S.A.	87615
HR Wool S.A.	87611	Medilux Consult s.à r.l.	87616
Ilokis Invest S.A.	87647	MGM 1 S.à r.l.	87616
Immo Lux - Airport S.A.	87647	MSEOF Stempelfabrik S.à r.l.	87617
IMR Syrdall AG	87647	Musel-Dental S.A.	87617
Infris S.à r.l.	87612	Musel-Dental S.A.	87617
Iniohos Investment Management SICAV-SIF (Lux)	87646	Naias Holding Co S.A.	87617
International Assets Finance S.à r. l.	87612	Naias Holding Co S.A.	87617
International Diamonds & Gems S.à r.l.	87642	Naias Holding Co S.A.	87618
International Shipping Services S.A.	87642	NEXUM Loans	87618
Investec Global Strategy Fund	87613	Nostos Holdings Co S.A.	87618
Investment 23 S.A.	87642	Nostos Holdings Co S.A.	87630
Investment Trust S.A.	87642	Nostos Holdings Co S.A.	87630
ISP Luxembourg Canada	87612	Oeko-Haus S.à r.l.	87630
I.T. Consult S.A.	87611	Ostregion Investmentgesellschaft Nr. 1 S.A.	87630
Jacquemart	87613	Pecoma International S.A.	87630
J. Chahine Capital	87643	Pictures Investments S.A.	87631
J. Chahine Capital	87643	Pollux Funds S.A.	87631
J.P. Morgan Capital Real Estate S.à r.l. ...	87643	Principia Holding S.à r.l.	87631
J.P. Morgan Real Estate Holdings S.à r.l.	87644	Principia Investment S.à r.l.	87631
Karat S.à r.l.	87614	Russian Mortgages Capital S.A.	87631
KBC Real Estate Luxembourg S.A.	87645	Telenet Finance IV Luxembourg S.C.A.	87618
Kiba S.A.	87646	Telenet Finance IV S.à r.l.	87602

GS Car Rental Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 247.799,11.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 139.910.

—
Constituée par-devant Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 juin 2008, acte publié au Mémorial C no 1825 du 24 juillet 2008.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GS Car Rental Lux S.à.r.l.

Nicole Götz

Manager

Référence de publication: 2011085880/15.

(110095692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

GSN Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 12, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 150.086.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2011.

Signature

UN MANDATAIRE

Référence de publication: 2011085881/12.

(110096264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Telenet Finance IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 161.074.

—
STATUTES

In the year two thousand and eleven,
on the twenty-third day of May.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing at SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

“Stichting Telenet Finance IV Luxembourg”, a foundation (stichting) incorporated under the laws of the Netherlands, having its registered office at Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam (The Netherlands), registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 52726932,

here represented by Mr Antoine FORTIER, lawyer, whose professional address is 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,

by virtue of a power of attorney given in Amsterdam (The Netherlands), on 17 May 2011.

Said power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is “Telenet Finance IV S.à r.l.” (the Company).

The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The object of the Company is the subscription, the acquisition of participations and the management of such participations in Telenet Finance IV Luxembourg S.C.A., a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions). The Company shall in particular be appointed as and act as the managing general shareholder of Telenet Finance IV Luxembourg S.C.A.

3.2. The Company may borrow in any form only in connection with article 3.1 above and may not borrow by way of public offer. It may issue in that respect, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of Telenet Finance IV Luxembourg S.C.A.. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its participation in Telenet Finance IV Luxembourg S.C.A. and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may not incur any indebtedness other than for paying costs that (i) arise in connection with the transactions contemplated by the Company's corporate object or (ii) are necessary or useful for the proper operation of the Company.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (12,500.-EUR), represented by two hundred and fifty (250) shares having a nominal value of fifty euro (50.-EUR), all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation**Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and

(v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2 The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on 31 December 2011.

Subscription and Payment

"Stichting Telenet Finance IV Luxembourg", represented as stated above, subscribes to two hundred fifty (250) shares, having a nominal value of fifty euro (EUR 50.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred euro (12,500.-EUR).

Proof of such payment in cash has been validly reported to the undersigned notary who expressly states this.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as managers of the Company for an indefinite period of time:

- Mr Jeroen Matteredne, employee, born on June 9, 1979 in Sint-Truiden (Belgium), with professional address at 65, Boulevard Grande-Duchess Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr Oliver Wolf, employee, born on April 1, 1974 in Bendorf (Germany), with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; and

- Ms Virginie Dohogne, employee, born on June 14, 1975 in Verviers (Belgium), with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is located at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who have signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze,

le vingt-trois mai.

Par devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

«Stichting Telenet Finance IV Luxembourg», une fondation (stichting) régie par les lois des Pays-Bas, dont le siège social se situe à Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam (Pays-Bas), immatriculé auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 52726932,

représentée par Maître Antoine FORTIER, avocat, avec adresse professionnelle à 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Amsterdam (Pays-Bas), le 17 mai 2011.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est «Telenet Finance IV S.à r.l.» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la souscription, l'acquisition de participation ainsi que la gestion de ces participations dans Telenet Finance IV Luxembourg S.C.A., une société en commandite par actions. La Société sera en particulier désignée et agira en tant qu'associé gérant commandité de Telenet Finance IV Luxembourg S.C.A.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur la totalité ou une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de Telenet Finance IV Luxembourg S.C.A. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de sa participation dans Telenet Finance IV Luxembourg S.C.A. et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société ne peut avoir d'autre engagement que celui de payer les coûts (i) pouvant survenir en relation avec les transactions décrites dans l'objet social de la Société ou (ii) nécessaires ou utiles à l'activité de la Société.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.EUR), représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales, ayant une valeur nominale de cinquante euros (50.-EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment avec ou sans raison par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'associé ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans mais peut être renouvelé.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) Le Conseil dresse des comptes intérimaires;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) le Conseil doit adopter la décision de distribuer des acomptes sur dividendes dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividendes distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser le trop-perçu à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

Souscription et Libération

«Stichting Telenet Finance IV Luxembourg», représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à deux cent cinquante (250) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (50.-EUR) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (12,500.-EUR).

La preuve de ce paiement a bien et valablement été rapportée au notaire soussigné qui la constate expressément.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille euros.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société par l'Associé Unique, pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jeroen Matteredne, employé, né le 9 juin 1979 à Saint-Trond (Belgique), ayant pour adresse professionnelle au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

- Monsieur Oliver Wolf, employé privé, né le 1^{er} avril 1974 à Bendorf (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; et

- Madame Virginie Dohogne, employée privée, née le 14 juin 1975 à Verviers (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: A. FORTIER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 mai 2011. Relation: EAC/2011/6931. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur ff. (signé): THOMA.

Référence de publication: 2011074273/468.

(110082202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2011.

Hoparfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 69.822.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011085885/10.

(110095865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

HR Wool S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 125.210.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011085886/10.

(110095876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

I.T. Consult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1311 Luxembourg, 31, boulevard Marcel Cahen.

R.C.S. Luxembourg B 28.517.

DISSOLUTION

L'an deux mil onze, le quatorze juin.

Par-devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Pétange,

A COMPARU:

Monsieur Ernesto REALI, né le 12 septembre 1953 à Charleroi (Belgique), demeurant à B-6200 CHATELET, 424, rue de la Justice.

Laquelle partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. La partie comparante est l'actionnaire unique de la société anonyme I.T. CONSULT S.A. inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 28.517, constituée suivant acte devant Maître Reginald Neumann notaire de résidence à Luxembourg, du 18 juillet 1988 publié au mémorial C numéro 276 du 15 octobre 1988, modifié le 15 février 1993, modifié le 18 février 2004 par acte devant Maître Georges d'Huart.

II. La partie comparante déclare et décide expressément dissoudre et liquider la société à compter de ce jour, celle-ci ayant cessé toute activité.

III. La partie soussignée connaît parfaitement la situation financière et les statuts de la société.

IV. La partie soussignée, actionnaire unique de la prédite société, se considérant comme liquidateur de la dite société, déclare avoir réglé ou provisionné tout le passif de la société et déclare répondre personnellement et solidairement de tout le passif social et de tous les engagements de la société, même inconnus à ce jour.

V. La partie soussignée donne décharge expresse aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date de l'acte notarié.

VI. La partie soussignée approuve encore par les présentes les comptes de la dite société.

VII. La liquidation de la société est par conséquent achevée.

VIII. Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq (5) années à l'adresse de l'ancien siège social.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élèvent à la somme de DEUX MILLE EUROS (EUR 2.000,-).

A l'égard du notaire instrumentant toutefois, toutes les parties comparantes et/ou signataires des présentes sont solidairement tenues du paiement des frais, dépenses et honoraires résultant des présentes.

Déclarations générales

Les parties déclarent que le notaire instrumentant leur a expliqué tous les effets et toutes les conséquences du présent acte. Elles ont persisté à procéder par le présent acte et ont déclaré décharger le notaire instrumentant de toute conséquence et responsabilité éventuelle pouvant découler du présent acte.

DONT ACTE, fait est passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, elle a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: REALI, REUTER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 15 juin 2011. Relation: EAC/2011/7745. Reçu soixante-quinze euros EUR (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Pétange, le 20 juin 2011.

Karine REUTER.

Référence de publication: 2011085889/47.

(110096069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Infris S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 133.024.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011085894/10.

(110095824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

International Assets Finance S.à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 112.325.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

MAZARS

Signature

Référence de publication: 2011085895/12.

(110095594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

ISP Luxembourg Canada, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 133.821.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ISP Luxembourg Canada

Signatures

Référence de publication: 2011085900/11.

(110095662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Investec Global Strategy Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 139.420.

Faisant suite à l'assemblée générale du 9 Juin 2011, sont re-nommés administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée qui sera tenue en 2012:

- Grant David CAMERON

Guinness Flight House, La Plaiderie, St.Peter Port

Guernsey, GY1 3QH, Channel Islands

Royaume Uni

- Gregory David CREMEN

31, Boulevard Pierre Dupong, L-4545 Luxembourg

Luxembourg;

- Hendrik Jacobus DU TOIT

2 Gresham Street, Londres EC2V 7QP

Royaume Uni;

- John Conrad GREEN

160 Kloof Raod, Bantry Bay, Cape Town

Afrique du Sud;

- Kim Mary McFARLAND

2 Gresham Street, Londres EC2V 7QP

Royaume Uni;

- Claude NIEDNER

14, rue Erasme, L-2010 Luxembourg

Luxembourg;

- Michael Edward Charles Ryder RICHARDSON

2 Gresham Street, Londres EC2V 7QP

Royaume Uni.

Est nommé réviseur d'entreprise jusqu'à la prochaine assemblée qui sera tenue en 2012:

KPMG Audit S.à.r.l.

9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 Juin 2011.

Pour State Street Bank Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2011085897/39.

(110095851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Jacquemart, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2, rue Kalchesbruck.

R.C.S. Luxembourg B 13.533.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2011.

Jean-Marc Turping

Gérant-délégué

Référence de publication: 2011085901/12.

(110096314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Kulczyk Oil & Gas Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 133.556.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Richard BREKELMANS

Mandataire

Référence de publication: 2011085902/13.

(110095781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Kulczyk Silverstein Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 154.440.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Richard BREKELMANS

Mandataire

Référence de publication: 2011085903/13.

(110095775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Karat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.500,00.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 37, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 80.634.

Die Bilanz per 31. Dezember 2010 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt. Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2011085904/11.

(110095661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Lionsgate Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 75.155.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011085910/12.

(110095646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Logistic Investment Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 102.752.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Logistic Investment Holding S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011085911/12.

(110095983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Leudelange S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 82.723.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011085917/10.

(110096258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

ARKAS Selection, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 87.543.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ARKAS SELECTION

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Benjamin Wacker / Peter Sasse

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2011085918/13.

(110096180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Maxifin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 133.960.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011085922/10.

(110095915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Lux-World Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 48.864.

Les comptes annuels régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition d'affectation des résultats et l'affectation des résultats par rapport à l'exercice clos au 30 septembre 2010 enregistrés à Luxembourg Actes Civils, le 21 janvier 2011, LAC/2011/3543, aux droits de douze euros (12.- EUR) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2011.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2011085919/15.

(110095613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Medilux Consult s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1244 Luxembourg, 44, rue Jean-François Boch.

R.C.S. Luxembourg B 157.951.

L'an deux mille onze, le premier juin.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

Monsieur Patrick WILLEMS, gérant de société, né à Namur (Belgique) le 26 février 1957, demeurant à B-6717 Metzert, rue Helligefeld, 352, détenteur de cent (100) parts sociales.

Lequel comparant, agissant en sa qualité de seul associé de la société à responsabilité limitée "MEDILUX CONSULT S.à r.l." (numéro d'identité 2010 24 47 922), avec siège social à L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 157.951, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 22 décembre 2010, publié au Mémorial C, numéro 544 du 23 mars 2011,

a requis le notaire instrumentant de documenter la résolution suivante:

Résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy à L-1244 Luxembourg, 44, rue Jean-François Boch et de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 4 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4. al. 1^{er}** . Le siège social est établi à Luxembourg."

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à huit cents euros (€ 800,-).

Le comparant déclare, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le bénéficiaire réel de la société faisant l'objet des présentes et agir pour son propre compte et certifie que la société ne se livre pas et ne s'est pas livrée pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: WILLEMS, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 7 juin 2011. Relation: CAP/2011/2146. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.

Bascharage, le 16 juin 2011.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2011085923/38.

(110095644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

MGM 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 17.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 117.549.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011085926/11.

(110095714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

MSEOF Stempelfabrik S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 125.214.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011085928/10.

(110095583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Musel-Dental S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 40, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 66.328.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011085929/10.

(110095900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Musel-Dental S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 40, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 66.328.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011085930/10.

(110095910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Naias Holding Co S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 51.307.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2011.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2011085933/12.

(110095703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Naias Holding Co S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 51.307.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2011.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2011085934/12.

(110095727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Naias Holding Co S.A., Société Anonyme Soparfi.
Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 51.307.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2011.
Stijn Curfs
Mandataire

Référence de publication: 2011085935/12.

(110095730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

NEXUM Loans, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Zone d'Activités Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 137.864.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 17 juin 2011.
Pour le compte de Nexum Loans
Citibank International plc (Luxembourg Branch)
Olivier Lansac

Référence de publication: 2011085938/13.

(110096067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Nostos Holdings Co S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 103.658.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2011.
Stijn Curfs
Mandataire

Référence de publication: 2011085940/12.

(110095731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Telenet Finance IV Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 161.083.

STATUTES

In the year two thousand eleven,
on the twenty-third day of May.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

1. "Telenet Finance IV S.à r.l.", a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies,

here represented by Mr Antoine FORTIER, lawyer, whose professional address is 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,

by virtue of a power of attorney given in Luxembourg, on 23 May 2011;

2. "Stichting Telenet Finance IV Luxembourg", a foundation (stichting) incorporated under the laws of the Netherlands, having its registered office at Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam (The Netherlands), registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 52726932,

here represented by Mr Antoine FORTIER, lawyer, whose professional address is 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,

by virtue of a power of attorney given in Amsterdam (The Netherlands), on 17 May 2011.

Said powers of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as above, have requested the undersigned notary, to state, as follows, the articles of incorporation of a partnership limited by shares (société en commandite par actions), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name.

1.1 The name of the company is "Telenet Finance IV Luxembourg S.C.A." (the Company). The Company is a corporate partnership limited by shares governed by the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by these articles of association (the Articles).

1.2 The Company is formed between (i) Telenet Finance IV S.à r.l., subscriber of the GP share(s) as general partner (the GP Shareholder) and (ii) the subscriber of ordinary shares as limited partner, as well as all those other persons or entities who or which may become owners of ordinary shares issued by the Company (the Limited Shareholders). The Limited Shareholders and the GP Shareholder are hereafter collectively referred to as the Shareholders.

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the GP Shareholder. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of the shareholders acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment to the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the GP Shareholder. Where the GP Shareholder determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent as determined in its sole discretion and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The corporate object of the Company is:

(a) the issuance of notes for the purpose of applying all of the proceeds thereof to grant one or more loans to Telenet International Finance S.à r.l., Telenet NV or subsidiaries of any such companies (the Telenet Group), provided that as soon as an issuance of such notes has taken place in accordance with the trust deed or the indenture, as the case may be, governing such notes (respectively the Trust Deed and the Indenture), the Company may not issue any additional notes;

(b) the granting of security interests over its assets in relation to the issuance of notes referenced above;

(c) the making of deposits (including fiduciary deposits) at banks or with other depositories;

(d) the entering into (i) the Trust Deed or the Indenture and (ii) the aforesaid loan agreement with one or more members of the Telenet Group, and, in each case, into all documents and transactions contemplated thereby; and

(e) the entering into documents necessary or useful in view of the proper operation of the Company.

3.2 The Company may not carry out any activity falling within the scope of the Luxembourg act dated 5 April 1993 relating to the financial sector, as amended.

3.3 The Company may not incur any indebtedness other than for paying costs that (i) arise in connection with the transactions contemplated by the Company's corporate object or (ii) are necessary or useful for the proper operation of the Company.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of the shareholders of the Company acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

4.3 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders. In case of death, incapacity or inability of the GP Shareholder, article 112 of the Law shall apply.

4.4 More specifically in the event of death as well as in the case of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the GP Shareholder from acting as manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided that the Supervisory Board (as defined below) appoints an administrator, who need

not be a shareholder, to adopt urgent measures and those of ordinary administration until a general meeting of Shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment to the Articles, a successor general partner. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is set at thirty-one thousand euro (31,000.-EUR) represented by one (1) GP share without par value (the GP Share) and nine hundred and ninety-nine (999) ordinary shares without par value (the Ordinary Shares), all subscribed and fully paid-up.

5.2 The Ordinary Shares and the GP Share(s) are collectively hereinafter referred to as the Shares, and individually, as a Share.

5.3 The share capital of the Company may be increased or reduced by resolution of the general meeting of the Shareholders of the Company acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment to the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 The Shares are and shall remain in registered form (actions nominatives).

6.2 The Ordinary Shares

(a) All Ordinary Shares shall have the rights and obligations granted to them in accordance with the Articles and shall be identical in all respects.

(b) Each Ordinary Share is entitled to one vote at the general meetings of shareholders.

6.3 The GP Share(s)

(a) All GP Share(s) shall have the rights and obligations granted to them in accordance with the Articles and shall be identical in all respects.

(b) Each GP Share is entitled to one vote at the general meetings of shareholders.

6.4 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder which so requests.

6.5 Shares shall be transferred by a written declaration of transfer registered in the register of shares, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

6.6 Any distribution made on Shares, whether in cash or in kind, in the form (including without limitation) as dividends, liquidation proceeds, redemption proceeds or otherwise, shall be paid and distributed to the Shareholders out of the sums available for distribution in accordance with the Law.

6.7. Towards the Company, the Shares are indivisible and the Company recognises only one owner per share. Joint co-owners shall appoint one sole person as their representative towards the Company.

6.8. The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law and the Articles.

Art. 7. Liability of the Shareholders.

7.1 The GP Shareholder is jointly and severally liable for all liabilities of the Company to the extent that they cannot be paid out of the assets of the Company.

7.2 The Limited Shareholders are liable up to the amount of the capital committed by them to the Company on subscribing the Shares.

III. Management - Representation

Art. 8. Management of the Company.

8.1 The Company shall be managed by the GP Shareholder.

8.2 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the Shareholders or to the Supervisory Board (as defined hereafter) fall within the competence of the GP Shareholder, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.3 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, whether or not Shareholders, by the GP Shareholder.

8.3 The GP Shareholder is authorised to delegate the day-to-day management of the Company and the power to represent the Company in respect thereto to one or more officers, or other agents, whether or not Shareholders, acting individually or jointly.

8.4 The Company shall be bound towards third parties by the signature of the GP Shareholder or by the joint or single signature of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated and within the limits of such power.

8.5 No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that the GP Shareholder or any officer of the Company is interested in the transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or person.

Art. 9. Liability.

9.1. To the extent permissible under Luxembourg law, the GP Shareholder and other officers of the Company, as well as those persons to whom such signatory powers have been validly delegated in accordance with articles 8.3 and 8.4 of these Articles, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been managers, officers or delegates of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties, save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or wilful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.

IV. General meetings of shareholders

Art. 10. Powers and Voting rights.

10.1 The general meeting of Shareholders validly constituted represents all the Shareholders of the Company.

10.2 Resolutions of the Shareholders shall be adopted at general meetings (the General Meeting) of the Shareholders in accordance with the Law and these Articles.

Art. 11. Notices, Quorum, Majority and Voting proceedings.

11.1 General Meetings shall be convened by the GP Shareholder or by the Supervisory Board by a notice setting forth the agenda and sent by registered mail at least eight (8) days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address recorded in the register of shares

11.2 General Meetings shall be held at such place and time as may be specified in the convening notices of the meetings.

11.3 The meeting may be held without prior notice if all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting.

11.4 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person (who needs not be a Shareholder) as his proxyholder in writing, using any means of written communication including telegram, telex, facsimile or e-mail.

11.5 Each Shareholder may also participate in any General Meeting by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person to such meeting.

11.6 Each Shareholder may also vote by way of voting forms provided by the Company. These voting forms contain the date and place of the meeting, the agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each proposed resolution, three boxes allowing to vote in favour, against or abstain from voting on the proposed resolution. The voting forms must be sent by the Shareholders by mail, telegram, telex, facsimile or e-mail to the registered office of the Company. The Company shall only accept the voting forms which are received prior to the time of the meeting specified in the convening notice. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention shall be null and void.

11.7 Except as otherwise required by the Law or these Articles, resolutions at a General Meeting duly convened shall be passed by a simple majority of those Shareholders present or represented, regardless of the number of Shareholders present or represented and the proportion of the share capital present or represented at such meeting.

11.8 An extraordinary General Meeting (such a meeting, an Extraordinary General Meeting) convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one-half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If this quorum is not reached, a second meeting shall be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes cast.

V. Supervision - Annual accounts - Allocation of profits

Art. 12. Supervisory Board.

12.1 The supervision of the Company, including the supervision of its books and accounts, shall be entrusted to a supervisory board of at least three members (the Supervisory Board), who need not be Shareholders. The members of the Supervisory Board shall be appointed by the general meeting of the Shareholders of the Company which shall determine their number, their remuneration and the term of their office. They shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

12.2 The Supervisory Board must appoint a chairman among its members and it may choose a secretary.

12.3 The Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by the Law.

12.4 The Supervisory Board shall be consulted by the GP Shareholder on such matters as the GP Shareholder may determine and it shall authorise any actions of the GP Shareholder that may, pursuant to the Law or these Articles, exceed the powers of the GP Shareholder.

12.5 The Supervisory Board shall meet upon convocation by the GP Shareholder or by any of its members.

12.6 Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Supervisory Board.

12.7 No such written notice is required if all members of the Supervisory Board are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, using any means of written communication including telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Supervisory Board. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

12.8 Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing, in writing, using any means of written communication including telegram, telex, facsimile or e-mail, another member as his proxy.

12.9 The Supervisory Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Supervisory Board are validly taken by a majority of the vote cast. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution is equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote. The resolutions of the Supervisory Board shall be recorded in minutes signed by all the members present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

12.10 Any member may participate in any meeting of the Supervisory Board by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, and hear and speak to, each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

12.11 Circular resolutions signed by all the members of the Supervisory Board shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original, or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

12.12 The members of the Supervisory Board assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

12.13 To the extent permissible under Luxembourg law, the members of the Supervisory Board shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been members of the Supervisory Board, in connection with the execution of their duties, save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or wilful default, in each case without prejudice to any other rights to which they may be entitled.

Art. 13. Accounting year and Annual general meeting.

13.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December.

13.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the GP Shareholder must prepare the balance sheet and the profit and loss account of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the officers, directors, members of the supervisory board and statutory auditors of the Company.

13.3 The GP Shareholder shall, one month before the annual General Meeting, deliver documentary evidence and a report on the operations of the Company to the Supervisory Board of the Company who must prepare a report setting forth its proposals.

13.4 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of meeting, on the third Wednesday of April of each year at 12.30 p.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

13.5 The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the GP Shareholder, exceptional circumstances as stated into Article 2.2 of the Articles so require.

Art. 14. Allocation of profits.

14.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

14.2 The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may decide to pay dividends from time to time, as in its discretion it believes will best suit the corporate purpose and policy.

14.3 Dividends, when payable, shall be distributed at the time and place determined by the GP Shareholder, in accordance with the decision of the General Meeting. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the GP Shareholder.

14.4 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the GP Shareholder;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends is taken by the GP Shareholder, within two (2) months from the date of the interim accounts; and

(iv) in its report to the GP Shareholder, the Supervisory Board must verify whether the above conditions have been satisfied.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who do not need to be Shareholders, appointed by a resolution of the General Meeting which shall determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the General Meeting or by Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

15.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the Shareholders in proportion to the Shares held by each Shareholder in the Company.

VII. General provision

16.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Supervisory Board meetings may also be granted by a member of the Supervisory Board, in accordance with such conditions as may be accepted by the Supervisory Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2011.

Subscription and Payment

“Telenet Finance IV S.à r.l.”, represented as stated above, subscribes to one (1) GP share (action de commandité) without par value in registered form, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of one euro (1.-EUR),

and

“Stichting Telenet Finance IV Luxembourg”, represented as stated above, subscribes to nine hundred and ninety-nine (999) ordinary shares (actions de commanditaire) without par value, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of thirty thousand nine hundred ninety-nine euros (30,999.-EUR).

The amount of thirty-one thousand euros (31,000.-EUR) is at the Company’s disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately thousand euro.

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed share capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as members of the supervisory board of the Company for a period of six (6) years:

- Mr. Pietro Longo, employee, born on September 13, 1970 in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

- Mr. Jonathan Lepage, employee, born on August 27, 1975 in Namur (Belgium), with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; and

- Mr. Cédric Carnoye employee, born on September 14, 1982, in Charleroi (Belgium), with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

2. “KPMG Audit”, a private limited liability company, established and having its registered office at 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under B 103.590) is appointed as approved external auditors (réviseur d’entreprises agréé) of the Company for a period of 6 (six) years.

3. The registered office of the Company is located at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331, Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representatives of the appearing parties, who have signed it together with Us the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze,
le vingt-trois mai.

Par devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

ont comparu:

1. «Telenet Finance IV S.à r.l.», une société régie par les lois du Luxembourg, dont le siège social se situe au 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en cours d'inscription auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 12,500.-,

représentée par Monsieur Antoine FORTIER, avocat, avec adresse professionnelle à 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 23 mai 2011.

2. «Stichting Telenet Finance IV Luxembourg», une fondation (stichting) régie par les lois des Pays-bas, dont le siège social se situe à Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam (Pays-Bas), immatriculé auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 52726932,

représentée par Monsieur Antoine FORTIER, avocat, avec adresse professionnelle à 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Amsterdam (Pays-Bas), le 17 mai 2011.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société en commandite par actions qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1er. Dénomination.

1.1 Le nom de la société est «Telenet Finance IV Luxembourg S.C.A.» (la Société). La Société est une société en commandite par actions qui sera régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société est formée entre (i) Telenet Finance IV S.à r.l., souscripteur de l'action de commandité en qualité d'actionnaire commandité (l'Actionnaire Commandité), et (ii) le souscripteur d'actions ordinaires en qualité d'actionnaires commanditaires à la constitution de la Société et toute personne ou entité qui peuvent devenir propriétaires d'actions ordinaires émises par la Société (les Actionnaires Commanditaires). L'Actionnaire Commandité et les Actionnaires Commanditaires sont ensemble dénommés ci-dessous les Actionnaires).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision de l'Actionnaire Commandité. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision de l'Actionnaire Commandité. Lorsque l'Actionnaire commandité estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, malgré ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 3 Objet social.

3.1 L'objet de la Société est:

- l'émission d'obligations en vue d'affecter tous les produits de cette émission à l'octroi d'un ou plusieurs prêts à Telenet International Finance S.à r.l., Telenet NV ou aux affiliés de ces sociétés (le Groupe Telenet), étant entendu que dès qu'une

émission de ces obligations a eu lieu, conformément au trust deed ou l'indenture, le cas échéant, gouvernant ces obligations (respectivement le Trust Deed et l'Indenture), la Société ne pourra émettre d'autres obligations;

- l'octroi de sûretés sur ses actifs dans le cadre de l'émission d'obligations à laquelle il est fait référence ci-dessus;
- la constitution de dépôts (y compris des dépôts fiduciaires) dans des banques ou d'autres dépositaires;
- la signature (i) du Trust Deed ou l'Indenture, le cas échéant, et (ii) des contrats de prêts susmentionnés avec un ou plusieurs membres du Groupe Telenet, et, dans chaque cas, de toute transaction ou document s'y rapportant, et
- la signature de tout document nécessaire ou utile en vue de la bonne marche de la Société.

3.2 La Société ne peut effectuer aucune opération qui tomberait dans le champ de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

3.3 La Société ne peut avoir d'autre engagement que celui de payer les coûts (i) pouvant survenir en relation avec les transactions décrites dans l'objet social de la Société ou (ii) nécessaires ou utiles à l'activité de la Société.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des Actionnaires de la Société délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts.

4.3 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés. En cas de décès, d'incapacité ou d'empêchement de l'Actionnaire Commandité, l'article 112 de la Loi s'appliquera.

4.4 Plus précisément en cas de décès, et en d'une incapacité, une liquidation ou toute autre situation empêchant de manière permanente à l'Actionnaire Commandité d'agir en tant que gérant de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute et liquidée, sous réserve que le Conseil de Surveillance (comme défini ci-dessous) nomme un administrateur, qui n'est pas forcément un actionnaire, pour adopter toute mesure urgente et les actes ordinaires d'administration jusqu'à ce qu'une assemblée générale des actionnaires se tiennent, laquelle est convoquée par l'administrateur dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer, conformément aux règles de quorum et de majorité prévues pour la modification des Statuts, un nouvel actionnaire commandité. A défaut de cette nomination, la Société sera dissoute et liquidée.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente et un mille euros (31.000.-EUR) représenté par une (1) action de commandité sans valeur nominale (l'Action de Commandité) et neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (999) actions de commanditaires sans valeur nominale (les Actions Ordinaires), toutes souscrites et intégralement libérées.

5.2 Les Actions Ordinaires et l'Action ou les Actions de Commandité sont collectivement désignées les Actions et individuellement une Action.

5.3 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société conformément aux règles relatives à la modification des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Les Actions sont et resteront sous forme nominative.

6.2 Les Actions Ordinaires.

(a) Toutes les Actions Ordinaires auront les droits et obligations qui leur seront accordés en vertu des Statuts et seront identiques à tous les égards.

(b) Chaque Action Ordinaire donne droit à une voix aux assemblées générales des Actionnaires.

6.3 L(es) Action(s) de Commandité.

(a) Toutes les Actions de Commandité auront les droits et obligations qui leur seront accordés en vertu des Statuts et seront identiques à tous les égards.

(b) Chaque Action de Commandité donne droit à une voix aux assemblées générales des Actionnaires.

6.4 Un registre des Actions sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi, et il peut être consulté par chaque Actionnaire qui en fait la demande.

6.5 Les Actions seront cédées par une déclaration écrite de cession inscrite dans le registre des Actions de la Société, qui sera exécutée par le cédant et le cessionnaire ou par leur mandataire respectif. La Société peut aussi accepter d'autres instruments de cession qu'elle jugera satisfaisants comme preuve de cession.

6.6 Toute distribution versée sur les Actions, soit en numéraire ou en nature, sous toutes les formes (en ce compris sans limitation) dividende, boni de liquidation, produits de rachat ou autre, sera payée et distribuée aux Actionnaires en prélevant sur les sommes disponibles à la distribution conformément la Loi.

6.7 Envers la Société, les Actions sont indivisibles, et la Société ne reconnaîtra qu'un seul propriétaire par Action. Les copropriétaires indivis désigneront une seule personne qui les représentera auprès de la Société.

6.8 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites fixées par la Loi et les Statuts.

Art. 7. Responsabilité des Actionnaires.

7.1 L'Actionnaire Commandité est solidairement responsable des dettes de la Société dans la mesure où elles ne peuvent pas être couvertes par les actifs de la Société.

7.2 Les Actionnaires Commanditaires sont responsables à hauteur du montant du capital qu'ils ont engagé dans la Société en souscrivant les Actions.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Gestion de la Société.

8.1 La Société est administrée par l'Actionnaire Commandité.

8.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts aux Actionnaires ou au Conseil de Surveillance (défini ci-après) seront de la compétence de l'Actionnaire Commandité qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.3 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, Actionnaires ou non, par l'Actionnaire Commandité.

8.4 L'Actionnaire Commandité est autorisé à déléguer la gestion journalière de la Société et le pouvoir de représenter la Société dans le cadre de cette gestion journalière à un ou plusieurs fondés de pouvoir ou autres agents, Actionnaires ou non, agissant individuellement ou conjointement.

8.5 La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'Actionnaire Commandité ou par la signature individuelle ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été valablement délégué et dans les limites de ce pouvoir.

8.6 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou personne ne sera affecté ou invalidé par le fait que l'Actionnaire Commandité ou autres fondés de pouvoir de la Société a un intérêt dans la transaction, ou est un directeur, Actionnaire, agent ou employé de cette autre société ou personne.

Art. 9. Responsabilité. Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, l'Actionnaire Commandité et les autres fondés de pouvoir de la Société, ainsi que les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.3 et 8.4 des présents Statuts, seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses encourus ou supportés par eux en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé de gérants, fondés de pouvoir ou délégués de la Société, en raison de toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou action accomplie, ou omise ou dans laquelle ils ont participé, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou manquement dolosif, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont peuvent jouir ces personnes.

IV. Assemblées générales des associés

Art. 10. Pouvoirs et Droits de vote.

10.1. L'assemblée générale des Actionnaires régulièrement constituée représente l'organe entier des Actionnaires de la Société.

10.2. Les résolutions des Actionnaires sont adoptées en assemblées générales (les Assemblées Générales) conformément à la Loi et aux Statuts.

Art. 11. Convocation, Quorum, Majorité et Procédure de vote.

11.1. Les Assemblées Générales sont convoquées par l'Actionnaire Commandité ou par le Conseil de Surveillance par une convocation fixant l'ordre du jour et envoyée par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant l'assemblée à chaque Actionnaire à l'adresse mentionnée dans le registre des actions.

11.2. Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations respectives des assemblées.

11.3. Si tous les Actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des Actionnaires de la Société et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

11.4. Un Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales en désignant une autre personne comme mandataire (qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire) par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

11.5. Chaque Actionnaire peut également participer à toute Assemblée Générale par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite assemblée.

11.6. Chaque Actionnaire peut également voter grâce aux formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote contiennent la date et le lieu de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, le texte des résolutions proposées ainsi que pour chaque résolution proposée, trois cases permettant aux Actionnaires de voter en faveur, contre ou de

s'abstenir de voter s'agissant de la résolution proposée. Les formulaires de vote doivent être envoyés par les Actionnaires par courrier, télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique au siège social de la Société. La Société n'acceptera que les formulaires de vote reçus avant la date de l'assemblée précisée dans la convocation. Les formulaires de vote qui ne contiennent ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention seront nuls.

11.7. Sauf dispositions contraires prévues par la Loi ou les Statuts, les résolutions à une Assemblée Générale dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté à cette assemblée.

11.8. Une Assemblée Générale extraordinaire (une Assemblée Générale Extraordinaire) convoquée pour modifier les Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital social est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée sera convoquée dans les formes statutaires et de la Loi. La seconde assemblée délibèrera valablement quelle que soit la proportion du capital représentée. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être adoptées, devront réunir les deux tiers au moins des voix exprimées.

V. Supervision - Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 12. Conseil de Surveillance.

12.1. La surveillance de la Société, en ce compris la surveillance de ses livres et comptes, sera confiée à un conseil de surveillance composé d'au moins trois membres (le Conseil de Surveillance) qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires. Les membres du Conseil de Surveillance seront nommés par l'assemblée générale des Actionnaires de la Société qui déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Ils seront élus pour une durée maximale de six ans et seront rééligibles.

12.2. Le Conseil de Surveillance doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire.

12.3. Le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs d'un commissaire aux comptes prévus par la Loi.

12.4. Le Conseil de Surveillance sera consulté par l'Actionnaire commandité sur toutes les questions que l'Actionnaire commandité déterminera, et il pourra autoriser toutes les initiatives de l'Actionnaire commandité qui, selon la Loi ou les présents Statuts, dépassent les pouvoirs de l'Actionnaire commandité.

12.5. Le Conseil de Surveillance est convoqué par l'Actionnaire commandité ou par l'un de ses membres.

12.6. Une convocation écrite à toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous ses membres au moins vingt-quatre (24) heures avant la date fixée de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera précisée dans la convocation de ladite réunion du Conseil de Surveillance.

12.7. Cette convocation écrite n'est pas nécessaire si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord écrit de chaque membre du Conseil de Surveillance de la Société soit en original, soit par téléfax, courrier électronique, télégramme ou télex. D'autres convocations écrites ne seront pas exigées pour des réunions se tenant à une heure et à un lieu prévus dans un calendrier préalablement adopté par une résolution du Conseil de Surveillance.

12.8. Un membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance en nommant par écrit, soit en original ou par téléfax, courrier électronique, télégramme ou télex, un autre membre comme son mandataire.

12.9. Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Surveillance sont prises à la majorité des voix exprimées. Si à une réunion, il y a égalité du nombre de voix pour et contre une résolution, le vote du président sera prépondérant. Les résolutions du Conseil de Surveillance seront consignées en procès-verbaux, signés par tous les membres présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

12.10. Tout membre peut participer à une réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite réunion.

12.11. Des résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Surveillance seront valables comme si elles avaient été adoptées à une réunion dûment convoquée et tenue. Les signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées en original, par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

12.12. Les membres du Conseil de Surveillance ne contractent à raison de leur fonction aucune responsabilité personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

12.13. Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, les membres du Conseil de Surveillance seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses qui leur incombent en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé de membre du Conseil de Surveillance, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des

dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou dol, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont ils peuvent jouir.

Art. 13. Exercice social et Assemblée générale annuelle.

13.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, à la fin de l'exercice, l'Actionnaire Commandité dresse le bilan et le compte de résultat de la Société ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication de l'actif et du passif de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, membres du conseil de surveillance et commissaires aux comptes de la Société.

13.3. L'Actionnaire Commandité fournira, un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, les pièces justificatives et un rapport sur les opérations de la Société au Conseil de Surveillance de la Société qui devra préparer un rapport exposant ses projets.

13.4. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société se tiendra, conformément au droit luxembourgeois, au Luxembourg, à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que stipulé dans l'avis de convocation, le troisième mercredi d'avril de chaque année à 12.30 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

13.5. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société peut se tenir à l'étranger, si l'Actionnaire Commandité considère de manière absolue que des circonstances exceptionnelles telles qu'indiquées à l'Article 2.2 des Statuts l'exigent.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée dès que la réserve légale aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social souscrit de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps en temps selon l'article 5 de ces Statuts.

14.2. L'assemblée générale des Actionnaires de la Société décidera de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels et décidera de payer des dividendes de temps en temps et à sa propre discrétion aux moments qu'elle jugera opportun au regard des objectifs et de la politique de la Société.

14.3. Les dividendes, si exigibles, seront distribués au moment et au lieu fixés par l'Actionnaire Commandité conformément à la décision de l'assemblée générale des Actionnaires. Les dividendes peuvent être payés en euro ou en toute autre devise choisie par l'Actionnaire Commandité.

14.4. L'Actionnaire Commandité peut décider de payer des acomptes sur dividendes aux conditions et dans les limites fixées par la Loi.

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par l'Actionnaire Commandité gérant;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale ou statutaire;

(iii) la décision de payer les acomptes sur dividendes est prise par l'Actionnaire Commandité dans les deux (2) mois à compter de la date de l'état comptable;

(iv) dans son rapport à l'Actionnaire Commandité, le Conseil de Surveillance doit vérifier si les conditions susvisées ont bien été réalisées.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires, nommés par une résolution de l'Assemblée Générale qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue par la Loi ou la décision de l'Assemblée Générale, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux Actionnaires proportionnellement au nombre d'Actions détenues par chaque Actionnaire dans la Société.

VII. Disposition générale

16.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires des gérants ainsi que les résolutions circulaires des associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du conseil de Surveillance peuvent également être données par un membre du conseil de surveillance conformément aux conditions acceptées par le conseil de Surveillance.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires des gérants, des résolutions adoptées par le conseil de gérance par téléphone ou visioconférence et des résolutions circulaires des associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

16.5. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les actionnaires.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

Souscription et Libération

«Telenet Finance IV S.à r.l.», représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à une (1) action de commandité sous forme nominative sans valeur nominale, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant d'un euro (1.-EUR),

et

«Stichting Telenet Finance IV Luxembourg», représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à neuf cent quatre-vingt dix-neuf (999) actions de commanditaires sous forme nominative sans valeur nominale, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trente mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf euro (30.999.-EUR).

Le montant de trente et un mille euro (EUR 31.000.-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille euros.

Résolutions des actionnaires

Immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de membres du Conseil de Surveillance de la Société pour une durée de six (6) ans:

- M. Pietro Longo, employé privé, né le 13 septembre 1970 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

- M. Jonathan Lepage, employé privé, né le 27 août 1975 à Namur (Belgique), avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

- M. Cédric Carnoye, employé privé, né le 14 septembre 1982 à Charleroi (Belgique), avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

2. «KPMG Audit», une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, (RCS Luxembourg B 103590), comme réviseur d'entreprises agréé de la Société pour une durée de six (6) ans.

3. Le siège social de la Société est établi au 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331, Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: A. FORTIER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 mai 2011. Relation: EAC/2011/6926. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Releveur ff. (signé): THOMA.

Référence de publication: 2011074272/627.

(110082552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2011.

Ostregion Investmentgesellschaft Nr. 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 118.737.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011085944/10.

(110095839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Oeko-Haus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-6442 Echternach, 8, Geessbreck.
R.C.S. Luxembourg B 145.953.

Das Jahresabschluss per 31. Dezember 2010 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2011085945/10.

(110095668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Nostos Holdings Co S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 103.658.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2011.

Stijn Curfs
Mandataire

Référence de publication: 2011085941/12.

(110095733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Nostos Holdings Co S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 103.658.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2011.

Stijn Curfs
Mandataire

Référence de publication: 2011085942/12.

(110095737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Pecoma International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 70.939.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011085949/10.

(110095671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Pollux Funds S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 144.481.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011085950/10.

(110095863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Principia Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 154.029.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Munsbach, le 17 juin 2010.

Référence de publication: 2011085951/11.

(110095686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Principia Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 155.211.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Munsbach, le 17 juin 2010.

Référence de publication: 2011085952/11.

(110095685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Pictures Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 117.397.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011085956/10.

(110095888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

Russian Mortgages Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 131.212.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011085964/10.

(110095967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

HIPEP VI-Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 161.097.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the sixth day of May.

Before us, Maître Hellinckx, notary residing at Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. HarbourVest International Private Equity Partners VI-Partnership Fund L.P., a limited partnership, having its principal place of business at One Financial Center, Boston, MA 02111, USA,

here represented by Régis Galiotto, employee, whose professional address is 101 rue Cents, L-1319 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Luxembourg; and

2. HIPEP VI-Emerging Markets Fund L.P., a limited partnership, having its principal place of business at One Financial Center, Boston, MA 02111, USA,

here represented by Régis Galiotto, employee, whose professional address is 101 rue Cents, L-1319 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Luxembourg,

the powers of attorney, after signature ne varietur by the representatives of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "HIPEP VI-Holdings I S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the sole manager or the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers. Where the sole manager or the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object.

Art.4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500), represented by five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty five euros (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. The Company's shares are indivisible and the Company recognises only one owner per share.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders.

6.4. Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

6.5. Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

6.6. The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

6.7. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.8. A register of shareholders will be kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.9. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholder(s).

7.2. The manager(s) may be dismissed at any time ad nutum (with or without cause) by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

7.3. The sole shareholder or general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being Class A managers and Class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers shall be identified with respect to the class to which they belong.

Art. 8. Board of managers. If several managers have been appointed, they will constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the Board

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the sole manager or the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the sole manager or the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet as often as required to ensure that the corporate interest is met or upon request of any manager at the place indicated in the convening notice.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before

or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to represent him at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members is present or represented. Board resolutions are validly taken by a majority of the managers present or represented. In the event, however, the sole shareholder or general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely Class A managers and Class B managers) any resolutions of the Board may only be validly taken by the majority of the votes of the managers present or represented including at least one Class A and one Class B manager present or represented. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

8.3. Representation

(i) Where the Company is managed by a board of managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager, provided that in the event the sole shareholder or general meeting of shareholders have appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company shall only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager.

(ii) Where the Company has a sole manager, the Company shall be bound towards third parties by the signature of the latter.

(iii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special powers have been delegated by the sole manager or the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager all references in the Articles to the Board or the managers shall be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable, by reason of their mandate, for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholder(s) shall be adopted at a general meeting of shareholders or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions shall be sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held general meeting of the shareholders, and bear the date of the last signature. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened or consulted by any manager. The sole manager, the board of managers or, failing which, the statutory auditor(s), must convene or consult the shareholders following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any general meeting of the shareholders is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.

(iii) General meeting of the shareholders are to be held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the general meeting of the shareholders, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any general meeting of the shareholders.

(vi) Resolutions to be adopted at general meeting of the shareholders or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first general meeting of the shareholders or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second general meeting of the shareholders or consulted a second time, and the resolutions shall be adopted at the

second general meeting of the shareholders or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the general meeting of the shareholders;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the general meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art.13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the 1st of January and ends on the 31st of December of each year.

13.2. Each year, the sole manager or the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the managers, auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory, the balance sheet and the report of the statutory auditor(s), if any, at the registered office. If there are more than twenty-five (25) shareholders, the inventory, balance sheet and report of the statutory auditor(s) may only be inspected by the shareholders during the fifteen (15) days preceding the annual general meeting convened to approve these documents.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual general meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits shall be allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

- (i) the Board, or the sole manager, draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company into account; and
- (v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on 31st December 2011.

Subscription and Payment

HarbourVest International Private Equity Partners VI-Partnership Fund L.P., represented as stated above, subscribes for two hundred and seventy five (275) shares in registered form, with a par value of twenty five euros (EUR 25) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of six thousand eight hundred and seventy five euros (EUR 6,875); and

HIPEP VI-Emerging Markets Fund L.P., represented as stated above, subscribes for two hundred and twenty five (225) shares in registered form, with a par value of twenty five euros (EUR 25) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of five thousand and twenty five euros (EUR 5,625).

The amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (1,500.-EUR).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The Company shall have a board of managers for an undetermined period composed of Class A and Class B managers. The following persons are named managers:

Class A:

Martha D. Vorlicek, Managing Director and Chief Operating Officer, born on 28 May 1959 in Maine, USA, with professional address at One Financial Center, Boston, MA 02111, USA;

Mary Traer, Managing Director and Chief Administrative Officer, born on 6 August 1967 in Michigan, USA, with professional address at One Financial Center, Boston, MA 02111, USA;

Class B:

Benoît Bauduin, manager, born on 31 March 1976 in Messancy, Belgium, with professional address at 16 Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg; and

Patrick Moinet, manager, born on 6 June 1975 in Bastogne, Belgium, residing at 37 rue Alphonse Munchen, L-2172 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is located at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who have signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le six mai,

Par devant Maître Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. HarbourVest International Private Equity Partners VI-Partnership Fund L.P., limited partner, dont le siège social se situe à One Financial Center, Boston, MA 02111, USA,

représentée par Régis Galiotto, employé, avec adresse professionnelle à 101 rue Cents, L-1319 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg,

2. HIPEP VI-Emerging Markets Fund L.P., limited partner, dont le siège social se situe à One Financial Center, Boston, MA 02111, USA,

représentée par Régis Galiotto, employé, avec adresse professionnelle à 101 rue Cents, L-1319 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg,

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "HIPEP VI-Holdings I S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par résolution du gérant unique ou par décision du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et les personnes à l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts et les émissions de titres de créance ou de titres de participation à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne doit effectuer aucune activité réglementée du secteur financier.

3.3. La Société peut en règle générale employer toutes les techniques et instruments en relation avec ses investissements pour leur gestion efficace, y compris les techniques et instruments conçus pour sa protection contre le risque de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut en règle générale effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euro (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des actionnaires, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une partie des actifs et bénéfices sociaux de la Société proportionnellement au nombre de parts sociales existantes.
- 6.2. Les parts sociales de la Société sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.
- 6.3. Les parts sociales sont librement cessibles parmi les associés.
- 6.4. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.
- 6.5. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.
- 6.6. La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.
- 6.7. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.
- 6.8. Un registre des associés sera tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
- 6.9. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

- 7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être associé(s)
- 7.2. Le(s) gérant(s) sont révocables à tout moment ad nutum (avec ou sans raison) par une décision de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des associés.
- 7.3. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de différentes catégories, des gérants de catégorie A et des gérants de catégorie B. Une telle classification de gérants devra être enregistrée dans le procès-verbal de la réunion appropriée et les gérants devront être identifiés en ce qui concerne la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Art.8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du Conseil

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du gérant unique ou du Conseil, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le gérant unique ou le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunira aussi souvent que nécessaire pour assurer que l'intérêt social est respecté ou sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et que chacun déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées par une majorité des gérants présents ou représentés. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé différentes catégories de gérants (à savoir les gérants de Catégorie A et les gérants de Catégorie B), toutes décisions du Conseil peuvent seulement être valablement adoptées par la majorité des votes des gérants présents ou représentés, y compris au moins un gérant de Catégorie A et un gérant de Catégorie B présents ou représentés. Les décisions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique.

8.3. Représentation

(i) Lorsque la Société est gérée par un conseil de gérance, la Société devra être engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de tout gérant, à condition que si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés ont nommé différentes catégories de gérants (à savoir les gérants de catégorie A et les gérants de catégorie B), la Société sera seulement valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A avec un gérant de catégorie B.

(ii) Lorsque la Société a un seul gérant, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature de ce dernier.

(iii) La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le gérant unique ou le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants devra être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contracteront, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions de(s) associé(s) seront adoptées en assemblée générale des associés ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions sera communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une assemblée générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Les signatures des associés peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être attestées par lettre ou téléfax.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués ou consultés par tout gérant. Le gérant unique, le conseil de gérance ou, à défaut, le(s) commissaire(s) aux comptes, doivent convoquer ou consulter les associés suivant requête des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute assemblée générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence seront précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les assemblées générales doivent être tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute assemblée générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'assemblée générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde assemblée générale ou consultés une seconde fois, et les décisions seront adoptées par l'assemblée générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts peuvent seulement être modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

- (i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux associés, l'assemblée générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et
- (iii) les résolutions de l'associé unique seront consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art.13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le gérant unique ou le conseil de gérance doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants, commissaire(s) aux comptes (s'il y en a) et des associés envers la Société.

13.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire, du bilan et du rapport de(s) commissaire(s) aux comptes, s'il y en a, au siège social. Si il y a plus de vingt-cinq (25) associés, l'inventaire, le bilan et le rapport de(s) commissaire(s) aux comptes peuvent seulement être consultés par les associés durant les quinze (15) jours précédant l'assemblée générale annuelle convoquée pour approuver ces documents.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'assemblée générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société devront être affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés décidera de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le gérant unique ou le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer des dividendes intérimaires doit être adoptée par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
- (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribué excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes devra être distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

Souscription et Libération

HarbourVest International Private Equity Partners VI-Partnership Fund L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à deux cent soixante-quinze (275) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de six mille huit cent et soixante-quinze euros (EUR 6.875); et

HIPEP VI-Emerging Markets Fund L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à deux cent vingt-cinq (225) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cinq mille six cent vingt-cinq euros (EUR 5.625);

Le montant de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents Euros (1.500.-EUR).

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. La Société aura un conseil de gérance pour une durée indéterminée composé de gérants de Catégorie A et de gérant de Catégorie B. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants:

Class A:

Martha D. Vorlicek, Managing Director and Chief Operating Officer, né le 28 mai 1959 à Maine, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse est située au One Financial Center, Boston, MA 02111 Etats-Unis d'Amérique; et

Mary Traer, Managing Director and Chief Administrative Officer, né le 6 Août 1967 à Michigan, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse est située au One Financial Center, Boston, MA 02111, Etats-Unis d'Amérique;

Class B:

Benoît Bauduin, gérant, né le 31 mars 1976 à Messancy, Belgique, dont l'adresse professionnelle est située au 16 Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg; et

Patrick Moinet, gérant, né le 6 juin 1975 à Bastogne, Belgique, dont l'adresse est située au 37 rue Alphonse Munchen, L-2172 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 mai 2011. Relation: LAC/2011/22188. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 30 mai 2011.

Référence de publication: 2011074987/549.

(110082937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2011.

I.D.G. S.à r.l., International Diamonds & Gems S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 4, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 51.625.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011083878/10.

(110094560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

International Shipping Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 89.958.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011083879/11.

(110093965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Investment Trust S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 62.368.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 2011 que Monsieur Jérôme DOMANGE, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommé nouveau commissaire aux comptes pour terminer le mandat de Monsieur Pierre SCHMIT, démissionnaire, avec la mission spéciale de statuer sur les exercices 2008 et 2009.

Luxembourg, le 3 juin 2011.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2011083881/16.

(110092447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Investment 23 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 59.633.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011083882/10.

(110094241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

J. Chahine Capital, Société Anonyme.

Capital social: EUR 2.500.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 43, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 100.623.

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société s'étant tenue au 43, av. Monterey L-2163 Luxembourg, le 19 mai 2011 à 11 heures.

En l'an deux mille onze, le 19 mai à 11 heures s'est tenue à Luxembourg l'assemblée générale de la Société.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l en qualité de Réviseur d'entreprises agréé pour une durée d'un an;

Luxembourg, le 19 mai 2011.

Référence de publication: 2011083893/15.

(110093582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

J. Chahine Capital, Société Anonyme.

Capital social: EUR 2.500.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 43, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 100.623.

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société s'étant tenue au 43, av. Monterey L-2163 Luxembourg, le 20 mai 2010 à 11 heures.

En l'an deux mille dix, le 20 mai à 11 heures s'est tenue à Luxembourg l'assemblée générale de la Société.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs de Mr Jacques Chahine et de Mme Agathe Chahine jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2014;

Luxembourg, le 20 mai 2010.

Référence de publication: 2011083894/15.

(110093582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

J.P. Morgan Capital Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 194.900,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 125.777.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 15 juin 2011

Composition du conseil de gérance

L'Associé unique a décidé de reconduire le mandat des gérants suivants pour un terme d'un an, qui viendra à échéance lors de la fermeture de l'assemblée générale de l'an 2012:

- M. Alain Picherit, Gérant, European Bank & Business Center, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg;
- Mme Dale Quarry, Gérante, European Bank & Business Center, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg;
- M. Thierry Maes, Gérant, European Bank & Business Center, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg;
- M. David James O'Neill, Gérant, European Bank & Business Center, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

Certifié conforme

Pour le Conseil de gérance

Delphine MURIEL

Acting Secretary

Référence de publication: 2011083895/20.

(110093848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

J.P. Morgan Real Estate Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 125.763.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 15 Juin 2011

Composition du conseil de gérance

L'associé unique a décidé de reconduire le mandat des gérants suivants pour un terme d'un an, qui viendra à échéance lors de la fermeture de l'assemblée générale de l'an 2012:

- M. Alain Picherit, Gérant, European Bank & Business Center, 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg;
- Mme Dale Quarry, Gérante, European Bank & Business Center, 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg;
- M. Thierry Maes, Gérant, European Bank & Business Center, 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg;
- M. David James O'Neill, Gérant, European Bank & Business Center, 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

Certifié conforme

Pour le Conseil de gérance

Delphine MURIEL

Acting Secretary

Référence de publication: 2011083897/20.

(110093909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Kidzania Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 160.566.

—
Extract of the written resolution taken by the sole shareholder of the Company on June 10, 2011

Appointment of additional managers and setting up of a board of managers of the Company as follows:

- Mr. Christophe MAILLARD, born on March 7, 1974, in Saint-Quentin, France, residing at 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and
 - Mr. Xavier LOPEZ ANCONA, born on April 4, 1964, in Mexico, residing at Avenida Vasco de Quiroga #3800 local 1, Antigua Mina La Totolapa, C.P. 05109 Mexico City, Mexico
- are appointed as type A managers of the Company with immediate effect for an undetermined duration; and
- Miss Sarah BONALLO, born on July 21, 1963, in Bristol, United Kingdom, residing at 5, rue des Jardins, L-8394 Olm, Grand Duchy of Luxembourg, is appointed as type B manager of the Company with immediate effect for an undetermined duration.

Consequently, the board of managers of the Company is now constituted as follows:

- Mr. Sixto Homero Uribe Perez as type A manager of the Company;
- Mr. Christophe MAILLARD as type A manager of the Company;
- Mr. Xavier LOPEZ ANCONA as type A manager of the Company; and
- Miss Sarah BONALLO as type B manager of the Company.

Suit la traduction française de ce qui précède:

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société le 10 juin 2011

Nomination de gérants additionnels et établissement d'un conseil de gérance de la Société comme suit:

- M. Christophe MAILLARD, né le 7 mars 1974, à Saint-Quentin, France, résidant au 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et
- M. Xavier LOPEZ ANCONA, né le 4 avril 1964, à Mexico, résidant au Avenida Vasco de Quiroga #3800 local 1, Antigua Mina La Totolapa, C.P. 05109 Mexico City, Mexique sont nommés gérants de type A de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée; et
- Miss Sarah BONALLO, née le 21 juillet 1963, à Bristol, Royaume-Uni, résidant au 5, rue des Jardins, L-8394 Olm, Grand-Duché de Luxembourg, est nommée gérante de type B de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société est maintenant composé comme suit:

- M. Sixto Homero Uribe Perez comme gérant de type A de la Société;
- M. Christophe MAILLARD comme gérant de type A de la Société;

- M. Xavier LOPEZ ANCONA comme gérant de type A de la Société; et
- Miss Sarah BONALLO comme gérant de type B de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2011083904/41.

(110093906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Kymar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 123.425.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 17 mai 2011

Les mandats d'Administrateur de:

- Madame Corinne BITTERLICH, Juriste, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
- Monsieur François LANNERS, employé privé, demeurant professionnellement au 57A, route d'Arlon, L-7513 MERSCH; et de
- Monsieur Philippe STANKO, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017.

Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A. Société Anonyme, ayant son siège social au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017.

Fait à Luxembourg, le 17 mai 2011
Certifié sincère et conforme
KYMAR S.A.
Signatures
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011083906/23.

(110093566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

KBC Real Estate Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 124.280.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2011

- L'assemblée accepte la démission de Monsieur Lucien GIJSSENS de son mandat d'administrateur et de Président du conseil d'administration avec effet au 1^{er} mai 2011.
- Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011:

Monsieur Dirk MAMPAEY, né le 25 octobre 1965 à Deurne (Anvers – Belgique), demeurant De Schietboog 99, B-2970 Schilde

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2011.

Référence de publication: 2011083909/16.

(110094090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Holding N. Arend S.à.r.l., SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 29.722.

Les documents de clôture de l'année 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch.

Pour HOLDING N. AREND S.A R.L SPF
AREND CONSULT S.A R.L., MERSCH
Signature

Référence de publication: 2011083853/13.

(110093772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Kiba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 62.046.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2011 que :

Administrateurs:

Madame Valérie WESQUY, employée privée, née le 6.03.1968 à Mont-Saint-Martin, demeurant professionnellement au 3, rue Belle Vue, L-1227 Luxembourg à été nommée administrateur

Monsieur Vincent WILLEMS, expert-comptable, né le 30 septembre 1975, à Liège demeurant professionnellement au 40, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg à été nommée administrateur en remplacement de Andrea DE MARIA.

Riccardo MORALDI, actuel administrateur a été nommé Président du Conseil d'Administration.

Les mandats des administrateurs viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 17 juin 2011.

Référence de publication: 2011083911/18.

(110094459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Holding N.Arend & C.Fischbach S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 61.563.

—
Les documents de clôture de l'année 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch.

Pour HOLDING N.AREND & C.FISCHBACH S.A. SPF
AREND CONSULT S.A R.L., Mersch
Signature

Référence de publication: 2011083854/13.

(110093773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Hoparel S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 13.000.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011083855/9.

(110093678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Inihos Investment Management SICAV-SIF (Lux), Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 145.858.

—
Les comptes annuels sociaux arrêtés au 31 décembre 2010 et dûment approuvés lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 16 juin 2011, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 juin 2011.

Référence de publication: 2011083856/12.

(110093928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Ilokis Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 132.352.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011083867/9.

(110094437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Immo Lux - Airport S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 67.105.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2011

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Lucien GIJSENS de son mandat d'administrateur et de Président du conseil d'administration avec effet au 1^{er} mai 2011.

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011:

- Madame Beatrijs DE WOLF, chargée de relations KBC Bank N.V., demeurant à 9300 Aalst, Hyacintenstraat 53 (Belgique).

- Monsieur Hubert DE PEUTER, Responsable Service Titrisation et Investissements, demeurant 9, Mezendreef, B-3140 Keerbergen.

- Madame Carine VAN BEVER, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 12, Havenlaan, B-1080 Bruxelles.

- Monsieur Kim CRETEN, demeurant 24, Hoogveld, B-9340 Ledes.

- Monsieur Dirk MAMPAEY, né le 25 octobre 1965 à Deurne (Anvers - Belgique), demeurant De Schietboog 99, B-2970 Schilde.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 9 juin 2011.

Référence de publication: 2011083869/23.

(110093729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

IMR Syrdall AG, Société Anonyme.

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 31, Op der Heckmill.

R.C.S. Luxembourg B 53.828.

AUSZUG

Aus einer Generalversammlung unter Privatschrift der Aktiengesellschaft IMR SYRDALL A.G., mit Sitz in L-6783 Grevenmacher, 31, Op der Heckmill, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 53.828, vom 6. April 2010, geht hervor dass:

1) - Herr Dr. Ralph MOOG, Diplom-Wirtschaftsingenieur, wohnhaft in D-54317 Korlingen, 20, zur Laykaul,

- Frau Isabel MOOG-BÖCKELS, Geschäftsführerin, wohnhaft in D-54317 Korlingen, 20, zur Laykaul, und

- Frau Edelgard BÖCKELS-RAUSCH, Verwalterin von Gesellschaften, wohnhaft in D-54290 Trier, Moltkestrasse 11, zu Verwaltungsratsmitgliedern bis zum Ende der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2013 ernannt wurden.

2) Herr Bernd BÖCKELS, Prüfer, wohnhaft in D-54290 Trier, Moltkestrasse 11, bis zum Ende der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2013 zum Kommissar ernannt wurde.

Echternach, den 16. Juni 2011.

Référence de publication: 2011083872/18.

(110093564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Gedial S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Z.A.R.E. Ouest.

R.C.S. Luxembourg B 87.002.

L'an deux mille onze, le dix-neuf mai,
par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,
s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GEDIAL S.A. (la "Société"), ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 87.002, constituée suivant acte notarié en date du 3 avril 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1035 du 6 juillet 2002.

L'assemblée est ouverte 15.00 heures sous la présidence de Madame Claire Adam, employée privée, L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Olivier du Bouëxic de Pinieux, employé privé, L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Isabelle Bastin, employée privée, L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

Transfert du siège social de la Société à l'adresse suivante: Z.A.R.E. OUEST, L-4380 EHLERANGE et modification subséquente de l'article 2.1 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la Société de L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve vers Z.A.R.E. Ilot Ouest, L-4380 Ehlerange.

Deuxième résolutions:

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier la 1^{ère} phrase de l'article 2.1. des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante:

" 2.1. Le siège social est établi à Ehlerange."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. ADAM, O. DU BOUEXIC DE PINIEUX, I. BASTIN et J. BADEN

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 mai 2011. LAC/2011 /24023. Reçu soixante quinze euros €75,-.

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 8 juin 2011.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2011081985/53.

(110090853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.